L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : rue de Chartres No. 73. NOUVELLE-ORLEANS, SAMEDI MATIN, 17 JUILLET 1886. 59me Année

Dufour & Domec.
Propriétaires-Editeurs.

Entered at the Post Office at New Orleans, La., as Second Class Matter.

NOUVELLE-ORLEANS,
SAMEDI, 17 JUILLET 1886.

PRIX DE L'ABONNEMENT.

ÉDITION QUOTIDIENNE.

Un an	$12 00
Six mois	6 00
Trois mois	3 00
Un mois	1 00

On s'abonne aussi à la semaine, avec les porteurs.

ÉDITION DU DIMANCHE.

Un an	$2 00

Renferme deux feuilletons.

ÉDITION HEBDOMADAIRE.

Un an	$3 00
Six mois	1 50
Quatre mois	1 00
Trois mois	75

Renferme deux feuilletons.

☞ Pour les petites annonces de Demandes, Ventes et Locations, etc., qui se soldent au prix réduit de 10 cts la ligne, voir la 2e page.

VENTES A L'ENCAN.

Bourse d'Encan St-Charles.
PAR MACON, PAUL & ROBINSON—Propriétés dans le 3me et dans le 4me district.
PAR SPEAR & ESCOFFIER — Propriétés de valeur et vacantes dans le 1er et 2me district.

Bourse d'Encan Arcade.
PAR LE SHERIF—Un billet à ordre.

Les riches comtés agricoles des Etats-Unis.

Un journal citait, dernièrement, des chiffres étonnants sur la richesse des productions agricoles de certains comtés de l'Union. Il y en a, paraît-il, dans le Nord et dans l'Ouest, trente-trois, qui produisent, chacun, plus de $4,000,000 par an; ils se trouvent dans le New-York, dans la Pennsylvanie, l'Illinois, la Californie, le Massachussetts, le Michigan, le Connecticut. Voilà qui est fort beau; voici qui est bien mieux encore. Il y a, dans la Pennsylvanie, un comté—celui de Lancaster—dont les produits annuels arrivent à la somme prodigieuse de $9,320,000.

Chose remarquable ! les comtés si féconds en produits agricoles sont également des comtés manufacturiers, comme pour prouver qu'une industrie ne va jamais sans l'autre; que toutes les deux se soutiennent, se prêtent un mutuel appui. C'est à croire qu'il faut à l'agriculteur le voisinage du manufacturier pour prospérer, comme au fabricant le voisinage du cultivateur pour s'enrichir; c'est à croire que les deux grandes branches de l'activité humaine puisent les trois-quarts de leur force, de leur énergie, de leur fécondité dans le parallélisme de leur développement. Nous ne savons d'où vient le préjugé qui représente l'agriculture comme ennemie de la manufacture, et vice versâ. Les faits démontrent le contraire, et l'exemple que nous venons de citer en est une nouvelle preuve.

A quel point le comté de Lancaster est il manufacturier et quelle est la nature des articles qu'il produit? nous l'ignorons, et ce n'est pas ce qui nous préoccupe pour le moment, mais il est curieux de savoir quels sont ses productions agricoles et par quel moyen il arrive à se faire le revenu colossal de plus de neuf millions de dollars. Il y a, peut-être, là, pour nous, un utile enseignement. Peut-être même existe-t-il plus d'un rapport entre la nature de son sol et celle du nôtre.

Tout le monde sait que l'Pennsylvanie exerce une énorme influence sur l'activité d'une population. Qu'est-ce donc que la Pennsylvanie dont le comté Lancaster fait partie? C'est l'Etat le plus peuplé après celui de New York, et, très certainement aussi, le plus manufacturier. Les fabriques y occupent une armée de 400,000 travailleurs, dont les produits s'élèvent, annuellement, à la somme de $700,000,000.

Quel est maintenant le rôle que joue l'agriculture dans l'Etat? Le voici:

L'Etat produit, annuellement:

En maïs, sur 1,169,816 acres, 40,814,000 boisseaux;

En blé, sur 1,248,000 acres, 18,136,200 boisseaux.

En avoine, sur 1,099,415 acres, 33,775,400 boisseaux;

En pommes de terres, sur 13,145 acres, 10,331,100 boisseaux;

En blé sarrasin, sur 136,270 acres, 2,273,000 boisseaux;

En tabac, sur 14,043 acres, 18,539,200 livres.

Joignez à cela une énorme production de fruits de toutes sortes, jouissant d'une grande rénommée et dont on y fait un grand commerce. Ajoutons-y le pétrole qui fournit, par an, une somme de $100,000,000.

Tel est l'Etat où se trouve le comté de Lancaster: très grand producteur manufacturier en même temps que très grand producteur agricole.

Passons au comté lui même et ne nous occupons que de la valeur de ses récoltes. On a pu voir, tout à l'heure, que le tabac est la moindre des productions de la Pensylvanie; c'est pourtant la principale du comté Lancaster. Quelle est la raison de cette anomalie apparente? C'est que le comté est situé tout à fait au nord de l'Etat et que ses limites de ce côté longent, sur une grande étendue, celles du Maryland, pays essentiellement producteur de cette précieuse solanée. Le comté de Lancaster produit plus de tabac qu'aucun autre comté de l'Union, et l'on sait que la plante en question est celle de toutes qui donne un plus beau revenu.

Il ne faut pas croire que ce comté se borne à la production du tabac: il récolte énormément de maïs, d'avoine, de blé, mais sa plus grande richesse lui vient de son élevage, la branche de l'industrie agricole qui, en tout pays, rapporte le plus. Le comté de Lancaster possède 40,000 vaches dont il fait d'excellent lait, d'excellent beurre, d'excellent fromage, sans compter le parti qu'il tire de la viande et des peaux. C'est à cause de l'étonnante multiplicité de ses produits secondaires que l'élevage, devient si rémunérateur.

Dernier détail qu'il faut relever: le comté en question n'est pas seulement le plus grand producteur agricole de l'Union, mais il est, en dehors de ceux qui comptent de grandes villes manufacturières, le plus peuplé de tous. Dans la Pennsylvanie il vient après Philadelphie qui compte plus d'un million d'âmes; après le comté d'Alleghany qui a tant de hauts fourneaux et 400,000 habitants—il a une population de 139,000 âmes. On voit que ces trois grandes choses—industrie agricole, industrie manufacturière et population—marchent de front et se développent parallèlement.

Que résulte-t-il de tout cela et quelle leçon devons-nous en tirer? De tous les produits du comté de Lancaster, nous ne voyons guère que le blé, que nous ne cultivons pas. La plupart de nos paroisses peuvent faire autant et plus de tabac que lui; autant et plus d'avoine; autant et plus de pommes de terre; autant et plus de fruits, lesquels auraient l'avantage de devenir des primeurs et de se placer, facilement et à bon prix, sur les marchés du Nord et de l'Ouest. Mais si nous n'avons pas ces blés, nous avons notre coton, notre canne à sucre surtout, culture industrielle, qui, dans la production de la matière première et dans la fabrication manufacturière, nourrit plus de la moitié de nos habitants.

On dira peut-être que ces deux produits — le coton et le sucre — qui sont des industries mixtes comme celle du tabac, ne rapportent pas autant qu'elles le devraient, et que le planteur a de la peine à joindre les deux bouts. Profonde erreur. Ce qui rend ces deux cultures si peu profitables, c'est que le bénéfice que nous en obtenons est absorbé par les intérêts que nous payons en retour des avances qui nous sont faites. Supposons que nous n'ayons aucune dette et aucun intérêt à solder annuellement, la situation changerait immédiatement, et sans retournerions, du jour au lendemain, le bien-être, l'abondance qui nous font défaut.

Quelle est maintenant la raison de cet état perpétuel de gêne et du besoin que nous avons d'avances? C'est que nous ne nous suffisons pas à nous-mêmes; c'est que nous faisons venir du dehors, à grands frais, des denrées que nous devrions produire chez nous à des prix presque nominaux. Si tout l'argent que nous envoyons dans l'Ouest restait dans nos caisses, il ne nous faudrait pas cinq ans pour nous mettre à même de ne plus payer d'intérêts.

Voyez comme on se comporte dans le comté de Lancaster: On y fait de tout ou à peu près de tout; on y vend de tout on à peu près de tout, et l'on n'y achète rien ou à peu près rien. Comment, avec un semblable système, ne prospérerait-on pas? Comment ne serait-on pas à même de perfectionner sans cesse ses méthodes de culture et de produire 30, 40, 50, jusqu'à 100 pour cent de plus que nous.

Ne craignons pas de développer chez nous l'industrie manufacturière, sous prétexte qu'elle nuirait à l'agriculture. Elle l'aiderait, au contraire, en lui donnant plus d'aisance, plus de consommateurs, en contribuant à augmenter notre population. C'est la production qui fait la richesse d'un pays, et elle est toujours en raison directe du nombre de bras qui s'y consacrent.

Louisiana Steam Sash Blind and door Factory.—Cette grande fabrique est en ce moment dirigée par M. Robert Roberts et ses deux fils, MM. Robert H. et Willard Roberts. Ce sont non seulement des hommes du métier mais des hommes d'affaires. Ils remplissent avec un soin scrupuleux les ordres qui leur sont transmis. Aussi un large patronage leur est il assuré. L'annonce de la nouvelle société figure aujourd'hui dans les colonnes de l'Abeille.

LOUISIANE.

Le Daily Journal, Shreveport, paroisse Caddo, du 14 juillet:

On nous a appris, hier, que M. Dan Nicholson a découvert des chenilles dans le coton qu'il cultive sur son habitation, le long de la Rivière Rouge, à quelques milles au dessous de notre cité. On nous annonce également que les chenilles ont fait leur apparition sur les habitations Hughes et Hutchinson.

—Par une loi récente de la législature, le Bureau de l'hôpital de notre ville va être réorganisé. En vertu de la nouvelle loi, le président du juri de police et le maire, qui en étaient autrefois membres de droit, n'en feront plus partie.

—Au moment de la saison d'été, les vagabonds pullulent toujours dans nos rues et troublent la tranquillité publique. La police en a arrêté un grand nombre; elle a bien fait. Il sera un danger pour la ville; il est temps qu'on l'en débarrasse.

Le Times, Shreveport, paroisse Caddo, du 15 juillet:

Les rapports sur les récoltes de maïs et de coton de notre région sont on ne peut plus encourageants. La perspective est superbe, et les fermiers, les planteurs sont pleins d'espoir.

Fasse le ciel qu'il ne nous arrive pas d'accident pour briser tant d'espérances! La récolte de maïs semble maintenant assurée, mais il est encore trop tôt pour pouvoir rien prédire de certain en ce qui concerne le coton.

L'Entreprise, Nouvelle Ibérie, paroisse Ibérie, du 14 juillet:

Quelques parties de notre paroisse ont été, à peu près, exemptes de pluie, depuis deux semaines. Les planteurs en ont pu profiter pour nettoyer leurs champs et les débarrasser des mauvaises herbes, mais, dans d'autres localités, il y a eu des ondées abondantes et fréquentes qui ont grandement retardé les travaux de ferme. Les produits de la terre en souffriront beaucoup.

—M. Clément Darby nous a fait présent de fort beaux échantillons de ses cannes. Malgré le retard occasionné par les longues pluies que nous avons eues, nous avons été étonnés de la taille des cannes que l'on nous présentait; nous en avons vu plusieurs qui avaient cinq pieds de longueur.

—Le rapport de notre trésorier est on ne peut plus encourageant. Malgré la triste état de nos finances et les procès que nous avons eu à supporter, notre crédit est solide et nos dettes sont insignifiantes. Peu de localités sont dans une aussi bonne situation et nous avons l'espoir très fondé d'un mieux très prochain.

—Nous avons reçu la visite de M. C. Harrison, l'ancien maire de St Martinville. M. Harrison nous apprend que les récoltes, dans son voisinage, sont en assez pauvre état. Le coton et la canne ont été retardés par les pluies et les herbes parasites leur ont fait beaucoup de mal. Il nous informe également que le président du juri de police de St. Martinville se rendra à la prochaine réunion de celui de la Nouvelle Ibérie pour discuter la question de l'érection du pont de Pointe Claire, dont le besoin se fait sentir dans les deux paroisses limitrophes. Il y aurait ainsi une voie de communication rapide entre St. Martinville et la Nouvelle Ibérie, par la Fausse-Pointe.

—Le maire Boudreaux s'est procuré une grande quantité de couperose et de chaux qu'il va faire distribuer gratis pour désinfecter les abords de nos maisons. La distribution s'en fait de 4 à 6 heures de l'après-midi, par le constable Meatayer. Quiconque négligera de prendre les mesures convenables pour assurer l'assainissement de notre ville, sera passible d'une amende.

—On a fait, samedi dernier, l'essai d'une admirable machine à réparer les chemins, sous la direction du capt. Dudley Avery et de plusieurs membres du juri de police. La machine a donné satisfaction complète. Pour entirer un bon parti, il est bon que le terrain soit sec et passé à la charrue. Elle a besoin d'être maniée avec une certaine habileté. Le chemin devient solide et est capable de résister aux poids les plus lourds. Le juri de police va acheter deux machines—l'une servira pour la Nouvelle-Ibérie, la seconde sera destinée aux campagnes et spécialement à Jeanerette. Voilà longtemps que la question des chemins nous préoccupe. L'acquisition de ces appareils va la résoudre, à bon marché et à la satisfaction de tous.

Le Daily Journal, de Shreveport, paroisse Caddo, du 15 juillet:

On considère la construction prochaine de la route de Fort Scott à la Nouvelle-Orléans comme assurée. Un accord a été signé par les représentants des capitalistes qui ont parcouru le nord de la Louisiane pour s'assurer le droit de passage, et le comité qui représente la ville de Natchez. Toutes les paroisses qui se trouvent sur cette route vont avoir une nouvelle voie de communication bien utile.

UNE CITATION. — On cite souvent—sans les avoir jamais lues, du reste—ces phrases typiques de Ponson du Terrail: "Sa main était froide comme celle d'un serpent,—et—il était dans son jardin, les deux mains derrière le dos, lisant son journal."

Mais personne n'a dit encore que l'auteur de *Rocambole* avait eu, dans ce genre, un précurseur en Walter Scott. Et pourtant nous lisons dans le chapitre II de la *Prison de Mid-Lothian*, ce récit qui a si bien sa valeur:

"Tout à coup Wilson saisit deux soldats de ses deux mains, et, se jetant sur un troisième qu'il tenait sous son collet avec les dents, il cria à son compagnon: "Sauve-toi! Geordy, sauve-toi!"

Il est vrai que, comme explication, on pourrait alléguer que Wilson était ventriloque.

L'USINE FARCOT, EN FRANCE. — Les dégâts causés à l'usine Farcot par l'incendie du 1er juillet sont évalués à 1,300,000 fr.

Toutefois, il n'est pas exact que cet important établissement ait été détruit complètement. Sur les huit bâtiments dont il se composait, un seul, occupant un espace d'environ 1,000 mètres, et dans lequel se trouvaient les ateliers de charronnage, de peinture et des modèles a été anéanti. Cinq pompes à vapeur, mises en batterie, presque immédiatement, sont parvenues à circonscrire le feu.

Les accidents de personnes se bornent à des blessures légères reçues par des pompiers.

Les 600 ouvriers employés à l'usine n'auront heureusement pas à supporter de chômage.

Les prochaines élections en France—Le comte de Paris.

C'est le suffrage universel — dit la *République Française* — qui fera la meilleure réponse aux manifestes des prétendants. Il aura la parole dans quelques semaines, à l'occasion du renouvellement par moitié des conseils généraux. Sans doute, d'ici là, les manifestes seront quelque peu oubliés; mais la situation politique créée par la question des princes et sur laquelle les manifestes ont jeté tant de lumière, subsistera dans toute sa vérité. Plus d'équivoques désormais! Plus de faux-fuyants! Les masques sont tombés. La question est bien posée entre la République et une restauration de la monarchie. Il sera nécessaire de s'expliquer et de prendre parti. Ce ne seront pas les républicains qui seront embarrassés.

Les élections des conseils généraux ont précisément ce caractère, de mettre en présence des candidats qui font appel aux relations locales aux influences de naissance et de fortune, aux services on à rendre, pour gagner les suffrages. Il semble que soit là tout une série d'avantages pour les monarchistes de tous genres et de toutes nuances. La démocratie n'est pas maîtresse en ce pays, depuis assez longtemps pour avoir des candidats qui puissent se réclamer d'un autre titre que leur dévouement fidèle aux institutions que la France a établies pour la sauvegarde de son repos, de son droit et de ses libertés. Mais voici que ces institutions sont directement menacées par les prétendants. Il faudra bien dire si l'on est pour ou contre la République, c'est-à-dire si l'on est pour ou contre l'ordre établi, si l'on veut le progrès dans la paix républicaine ou le bouleversement de tout ce qui existe par une révolution nouvelle qui serait la pire de toutes, puisqu'elle déchainerait sur la France la guerre civile avec toutes ses catastrophes. On ne pourra plus dire, comme autrefois, que l'on est tout intimement conservateur. Si le comte de Paris a déclaré qu'il considérait comme un devoir de travailler à la destruction de la République pour y substituer la monarchie. Voudra-t-on le laisser tout seul avec ses espérances et ses menaces? Le roi a parlé; les royalistes devront obéir à sa parole, qui est un ordre. Ce n'est même plus candidat conservateur que l'on pourra se dire, mais candidat royaliste.

Les candidats républicains peuvent sans crainte affronter la lutte contre des adversaires qui se présenteront avec des professions de foi et des programmes dont le premier article sera une révolution, un cataclysme à brève échéance.

On doit penser aussi que maintenant c'est bien fini de la fameuse union conservatrice. Les partisans du jeune Victor pourraient-ils travailler, de gaieté de cœur, au succès des partisans d'un prétendant rival qui tire à lui toute la couverture et qui se proclame lui-même: "désigné" par la République agonisante pour porter la couronne de roi de France? Hola! successeur d'Henri V et continuateur de Louis Philippe, vous allez vite en besogne! Eh bien, et les plébiscites impériaux, qu'en faites-vous? Et l'appel au peuple? y songez-vous pas? Il n'y a pas de monarchie possible si la nation n'est pas consultée. Que nous fait votre prétendu principe, si le peuple ne le ratifie pas en votre personne? Voilà ce que diront, sans doute les victorieux, s'il y en a. Quant aux jésuitisses, n'en croire leur prince, ce ne sont que des républicains mécontus et que la République modeste en attendant qu'elle se laisse présider et gouverner par le César déclassé. Cela viendra! On n'a pas moins de foi de ce côté qu'ailleurs. Mais, en attendant, on ne laissera pas Philippe comte de Paris monter sur le trône sans s'y opposer quelque peu. Au milieu de tout cela, que devient l'union conservatrice? Impérialistes et royalistes, vous êtes priés de le dire.

Enfin parmi les anciens conservateurs à qui plaisait cette vieille et commode étiquette, il est bien difficile que l'on ne se demande pas à quelle monarchie Philippe comte de Paris va inviter les Français à se rallier. Il dit qu'il est le représentant de la monarchie, traditionnelle par son principe, moderne par ses institutions. Qu'est-ce que cela signifie?

Ah! les faiseurs de manifestes et de programmes! Ils n'y vont pas de main morte. Tout leur est aussi, et le papier souffre tout. Mais, en réalité, que sera le roi Philippe VII? Il sera le roi des gentilshommes comme M. le comte de Mun, puisque le général de Charette est devenu l'un de ses principaux conseillers et serviteurs. Il sera le roi des mécontents et des ambitieux de la bourgeoisie, ainsi que l'atteste cette petite, toute petite foule de courtisans qui sont allés le saluer avant son départ et qui tous sont connus sur le boulevard par leurs mécontentes et leurs jalousies. Hélas! voilà de quoi et de qui il sera le roi, monseigneur Philippe comte de Paris, ce fils prudent et taciturne du duc et de la duchesse d'Orléans que l'on représentait comme libéral à ce point, qu'il pouvait se dire républicain sans trop faire sourire, et qui n'en est allé à Frohsdorff déchirer le testament de son père, renier la Révolution française et se faire accepter comme Dauphin du droit divin. M. le comte de Paris croit que cette page de sa vie est oubliée! Il se trompe. Ah! le 5 août 1873! quelle date pour lui! Ce n'est pas le manifeste du 24 juin 1886, où il se donne comme l'héritier du comte de Chambord, qui la fera oublier! Ne se souvient-il plus des paroles indignées et méprisantes de M. Thiers lui reprochant, aux applaudissements de la nation, d'être ainsi, sous le couvert des gouvernants d'alors, "venu se moquer beaucoup plus loin, traiter de la couronne de France?" La France, elle, sait ces choses: elle ne les a point oubliées; elle ne les oubliera jamais!

Il faudra donc que les anciens conservateurs de bonne foi, avant de se déclarer candidats royalistes, se consultent, s'interrogent, se tâtent pour savoir s'ils veulent être les royalistes du roi successeur du roy de Frohsdorff, de ce roi qui n'a jamais rien fait, rien même tenté pour régner, parce qu'il savait, mieux que personne, que la France ne voulait pas de son règne. Henri de France jugeait la monarchie finie, épuisée. Ce n'est pas Philippe comte de Paris qui la relèvera. Avant de la relever, il devra trouver des Français disposés à effacer, comme il l'a fait lui-même, tout un siècle de leur histoire. Ces Français-là sont encore à naître.

Les républicains ont ainsi la partie belle aux élections des conseils généraux. La situation est nette. On appelle la France à se déjuger, à se renier. Elle sera fidèle à elle-même comme elle l'a toujours été depuis que ses malheurs lui ont du moins laissé la liberté. Les devoirs des républicains envers le pays, qui ne se détachera point d'eux pour courir après des fantômes de monarchie, n'en seront que plus grands, plus étroits, plus difficiles. La France a besoin d'un gouvernement; elle ne peut s'en passer, et c'est une chimère dangereuse que de croire que la liberté de tout dire, sinon de tout faire impunément, peut suppléer à l'action nécessaire du pouvoir. Les candidats républicains devront se présenter comme les seuls conservateurs d'abord, mais aussi comme les seuls progressistes. Ordre et progrès, libertés et réformes: tel doit être leur programme; et ce programme, il ne suffira point de l'exposer, il faudra l'accomplir sous les auspices, l'égide et la direction d'un gouvernement vraiment national qui soit le serviteur et l'organe de la démocratie, cette unique souveraine que méconnaisse aujourd'hui la France.

L'héritier.

Sous ce titre, M. EDOUARD HERVÉ écrit, dans le *Soleil* du 25 juin:

Elle est exécutée, l'odieuse mesure qui arrache du sol de la France le premier de tous les Français. Hier le Comte de Paris, après avoir fait arborer les couleurs nationales au grand mât du bateau qui était venu le chercher, a traversé la mer.

L'exil est commencé; il sera court.

Oui l'exil sera court: nous en avons pour gage le mouvement d'opposition qui va sans cesse grandissant contre un gouvernement violent parce qu'il est faible, et les trois millions et demi de votes conservateurs qui, bientôt, se changeront en six millions de votes monarchiques.

Nous en avons pour gage le concours de tant de bons citoyens venus pour saluer l'exilé à la veille ou au moment de son départ, et les sentiments de tous ceux qui, dans l'impossibilité de participer matériellement à cette manifestation, s'y sont associés par le cœur.

Nous en avons pour gage, enfin la parole virile par laquelle le Comte de Paris termine sa protestation.

Il est prêt pour l'heure décisive. Il a confiance dans la France: elle aura confiance en lui. Elle sent déjà et chaque jour elle sentira davantage qu'en dehors de la Monarchie qui se personnifie en lui, elle ne trouvera pas le repos dont elle a besoin après tant d'agitations.

Pour réconcilier les diverses fractions de la grande famille française, séparées par de longues discordes, il fallait être en mesure de donner à chacune d'entre elles la satisfaction à laquelle elle tient le plus.

Il fallait représenter en même temps la monarchie ancienne et la monarchie nouvelle: par conséquent, il fallait être à la fois le successeur du comte de Chambord et le continuateur de Louis-Philippe.

Il fallait pouvoir rallier en même temps les républicains désabusés et les impérialistes découragés; par conséquent il fallait avoir à la fois le sens de la démocratie et le sentiment de l'autorité.

Ces conditions qui semblaient presque inconciliables, le Comte de Paris les réunit toutes. Il est donc impossible de ne pas voir que l'avenir de la France est là.

Nos adversaires le voient comme nous. C'est pour cela qu'ils sont irrités; c'est pour cela qu'ils frappent, c'est pour cela qu'ils prononcent.

Quand un gouvernement approche de sa fin, il y a toujours en vue un homme, une famille ou un système politique qui se trouve désigné pour recueillir la succession.

L'héritage de la République va s'ouvrir. Or, parmi tous ceux qui pensent, parmi tous ceux qui prévoient, il n'est personne qui en regardent le chemin parcouru depuis trois ans par le Comte de Paris et la situation hors de pair qu'il occupe aujourd'hui, ne se dise:

L'héritier, le voilà.

La République n'a pas seulement cessé depuis longtemps d'être conservatrice: elle s'est mise dans l'impossibilité de le redevenir.

Les honnêtes gens ont besoin d'être défendus. Ils le savent qu'ils seront abandonnés, à l'heure du danger, par un gouvernement qui ne sait jamais que capituler devant les mauvaises passions. Ils se détournent de lui.

La France veut l'ordre. La République ne peut plus le lui garantir. La Monarchie le lui assurera.

Pour les animaux, contre les hommes.

Deux articles publiés par le *Graphic*, à une semaine d'intervalle, sont bien de nature—dit le *Temps* du 3 juillet—à montrer comme le sentiment de deux peuples voisins peut différer sur des points essentiels. L'un de ces articles est une protestation contre les tortures infligées aux animaux dans les abattoirs. Le second demande que la torture du fouet soit appliquée aux hommes plus libéralement encore qu'elle ne l'est depuis quelques années en Angleterre. Très probablement les deux articles sont du même auteur. Nous les résumons, à titre de curiosité.

Un journal vient d'appeler l'attention, nous dit le *Graphic*, sur la cruauté qui règne dans les abattoirs français. Il a signalé notamment le cas des misérables chevaux destinés à fournir le plat de prédilection des gastronomes hippophages de Paris. (N. B.—Jadis, les Anglais étaient convaincus que la grenouille est le mets national des Français; c'est, comme on voit, le cheval qui est présentement élevé à cette dignité, dans la riche imagination de nos voisins.) Ces chevaux sont condamnés, tandis qu'ils attendent le coup fatal, à voir dans toute son horreur l'agonie de leurs compagnons d'infortune. Pas un Anglais qui ne se dise, avec une satisfaction profonde: "—Voilà des choses comme on n'en voit pas chez nous!" Eh bien, force est, dit le *Graphic*, de convenir que nous n'avons, pas plus que les Français, sujet de nous vanter de notre humanité. Un correspondant du *Times* raconte qu'il a vu un malheureux bœuf (République du travail) de nouveaux tourments variés et le regard chargé de l'expression la plus déchirante, parce qu'à deux pas de lui il venait d'apercevoir, écorchés et sanglants, la carcasse d'un autre bœuf. On ne peut certes pas s'attendre à trouver des sentiments bien raffinés dans un abattoir, et les spectacles qu'on y voit sont faits pour émousser la sensibilité. Mais ce n'est pas une raison pour laisser de tels abus se perpétuer. Sans se placer au point de vue plus élevé que celui de la santé publique, il est incontestable que des animaux *épuisés* dans ce état d'épouvante et d'angoisse ne peuvent pas être aussi propres à l'alimentation humaine que si ces tortures leur étaient épargnées sont par l'emploi de l'électricité pour leur donner le coup mortel, soit par l'adoption de toute autre mesure, il serait donc nécessaire de leur épargner au moins la connaissance du sort qui les attend et le spectacle des agonies qui précèdent la leur.

Voilà pour les animaux. A l'égard des hommes, le *Graphic* est moins miséricordieux. Nous voudrions, dit-il, que la peine du fouet fût d'un usage plus fréquent de nos jours. Il n'est pas encore bien longtemps, c'était un moyen de répression universellement employé. Parents et pédagogues fouettaient les enfants; apprentis, soldats, matelots et prisonniers passaient par les verges pour les fautes les plus légères. Le sol de la Nouvelle-Galles du Sud et de la Tasmanie a été littéralement arrosé du sang des condamnés soumis par leurs surveillants à la peine du fouet. Quant au nombre de coups qui étaient distribués chaque année dans un régiment, il paraîtrait aujourd'hui presque incroyable. Une réaction survint. La peine du fouet tomba presque en désuétude. Nous disons *presque*. Il y eut en effet une exception pour les étrangleurs (*garotters*), à l'époque où leurs exploits jetaient l'épouvante dans les rues de Londres. Mais, en pratique, la peine du fouet ne s'est plus guère perpétuée que dans les collèges et dans les tribunaux de police, où le magistrat la fait assez souvent appliquer aux jeunes délinquants. Quant aux autres classes de criminels, elles en sont maintenant à peu près affranchies. M. Justice Hawkins pense que c'est un grand tort et qu'il faudrait au contraire revenir à l'application systématique de cette peine pour les individus qui se rendent coupables de brutalité contre des êtres plus faibles qu'eux et pour ceux qui se livrent à des attentats à la pudeur.

LE FLUOR ISOLÉ POUR LA PREMIÈRE FOIS.—C'est encore à un Français que sera due cette mémorable découverte. Rappelons les belles recherches de M. Frémy sur l'acide fluorhydrique, qu'il réussit le premier à obtenir de l'état anhydre. C'est cet acide anhydre qui a servi de point de départ aux expériences de M. Moisson, professeur agrégé de l'Ecole de pharmacie, poursuivies dans le laboratoire de M. Debray à la Sorbonne, et qui viennent de se terminer avec éclat par l'isolement du fluor. Sans nous arrêter à décrire l'appareil qui a servi à la découverte, disons seulement que, grâce à l'action électrique combinée avec celle d'une température de 50 degrés au-dessous de zéro, l'hydrogène de l'acide est gradnellement éliminé.

On recueille alors sur le mercure un gaz qui est absorbé par ce métal et produisant du protofluorure jaune de mercure; ce gaz, qui est presque certainement du fluor, décomposé l'eau avec un dégagement très sensible d'ozone; il agit sur l'iodure de potassium solide et le chlorure de potassium anhydre pour chasser l'iode et le chlore; il fond le soufre, enflamme le phosphore et brûle avec vivacité le silicium cristallisé.

On signale, de Bastia, au *Petit Marseillais* un fait bien singulier. M. de Foata, évêque d'Ajaccio, en tournée pastorale, est, en ce moment, malade au presbytère de Piedicroce et, pour ainsi dire, séquestré par des bandits de l'arrondissement de Sartène, qui, d'après les uns, exigeraient de l'argent du prélat, d'après les autres, le changement d'un curé. La population est très surexcitée et réclame l'arrestation des malfaiteurs.

B. ONORATO,
ENGANTEUR ET ESTIMATEUR,
TRANSPÉRERA son bureau et salle d'encan dans cette grande et élégante salle No 18 rue Bourbon, près Canal, ou on pourra le trouver à partir du 15 juillet. 13 juillet—3f

A Louer,
MAISON No 75 rue Conti.
Maison No 111 rue de la Douane.
Magasin (rez-de-chaussée) 228 rue Royale.
KLMORE DUPOUR,
5 Gallier Court—11 Carondelet.
27 juin—PF

Décédé, hier matin à 10 heures, à l'âge de 10 mois, ARTHUR CLAVERIE, fils de François Claverie et de Marie Berrios. Les amis et connaissances de la famille sont respectueusement invités à assister aux funérailles qui auront lieu ce matin à 10 heures de la résidence de ses parents, rue Bourbon coin St Louis.

PICKWICK CLUB BUILDING,
No 140 rue du Canal.
B. TREMOULET
Vend en gros et en détail VINS et LIQUEURS de toutes sortes. Comestibles de choix etc.
Liverpool à domicile. 6 mai—1an PP.

Société d'Assistance Mutuelle de St-Maurice. (Gaserne et Versailles)

AVIS.—Les membres de cette Association ainsi que le public, sont prévenus que le troisième tirage annuel des Bons sur l'Abeille aura lieu à la salle de la Société sou Chartres et Hancock, DIMANCHE 18 courant, à 1 heure P. M.

Par ordre du Président,
A. SAMBOLA.
F. A. PUYAU, Secrétaire. 17juil—

Société.

Le soussigné ayant acheté l'intérêt de Mme Isabella Brownlee, continuera les affaires sous la raison sociale de ROBERTS & Cie, comme aussi les deux fils ROBERT H. et WILLARD ROBERTS.

Reconnaissants du patronage libéral qui leur a été accordé dans le passé, et que nous nous sommes toujours efforcés de mériter promettant en outre de donner nos soins les plus prompts et les plus scrupuleuses attentions aux ordres qui nous seront transmis, nous prions respectueusement les personnes qui ont besoin d'articles compris dans notre genre d'affaires de s'adresser à nous avant d'acheter ailleurs.

Nouvelle-Orléans, 16 juillet 1886.

ROBERT ROBERTS,
Louisiana Steam Sash Blind and Door Factory,
Rue Gravier coin Howard.
17 juillet—3f

Maison A. Delpit,
Nos. 11, 13 et 15 rue St Louis.

Nous informons nos amis et le public en général que nous avons acheté la manufacture A. Delpit. Comme précédemment nous continuerons les affaires de gros et de detail, nous sommes prêts, dès maintenant, à remplir les commandes qui nous seront confiées. Nous invitons les anciens clients de l'établissement à nous rendre visite, ils s'assureront que rien n'y est changé et qu'ils y trouveront comme avant, les mêmes marques de fabrique à priser et appréciées par les connaisseurs et dont la renommée est universelle. CURTIS BROS., Propriétaires.
30juin—1mois\ et C

LA MAISON
Anciennement établie de
Louis Grunewald,
127 rue du Canal, et de 18 à 22 rue Baronne.

Annonce respectueusement à ses clientes qu'elle a récemment fait des réductions considérables dans les prix de ses célèbres pianos et orgues afin d'en faciliter l'achat aux acquéreurs les plus économes, et avec l'espoir d'en beaucoup vendre elle a conclu des engagements les plus favorables avec les premiers fabricants du monde mettant à même d'offrir des marchés au public comme rarement il en a présenté. La maison possède dans le moment un vaste assortiment, tous les genres de pianos renommés dans le monde entier STEINWAY, PLEYEL, WOLFF & SOHNER, PIGNOLET, KNABE, BEHR BROTHER, FISCHER, PEASE et les meilleurs orgues tels que LOUIS-WARNER, MASON & HAMLIN. Elle a aussi plus de cent pianos droits usagés de tous les fabricants, qui seront vendus à moitié de leur valeur pour du comptant ou payable mensuellement afin de faire place pour les nouveaux pianos ci-dessus.

MUSIQUE en feuilles, INSTRUMENTS de MUSIQUE de tous genres, CORDES, CONSEILS, ACCORDEUR, CAHIERS, LIVRES de musique et tout ce qui tient au genre. Se souvenir de visiter ce magasin avant d'acheter ailleurs, cela vous sera avantageux.

Louis Grunewald,
127 rue Canal, de 18 à 22 rue Baronne, N.O.
et oct 15—1an

NOUVEAU STOCK.
PERSIENNES
Nouveaux reçues.
A. Brousseau Fils
23 et 25 rue de Chartres.

TAPIS
Anglais et Américains aux plus bas prix.
CORTICONE, TOILE CIRÉE, LINOLEUM.
Rideaux
Suisses, Nottingham, Madras et Turcomans
RIDEAUX DUTRIEURS ET TRINGLES.
NATTES DE CHINE
De toutes sortes et des dernières nuances.
La plus bel assortiment de Tapisserie et d'Etoffes pour Rideaux. 6 oct—1 an

COMPAGNIE D'ASSURANCES
FACTORS' AND TRADERS'
49..... Rue Carondelet 49
l'Capital.....$700,000
Surplus..... 70,445
ED. A. PALFREY.....Président
R. M. WALMSLEY.....Vice-Président
THOS. F. WALKER.....Secrétaire
Bureau-Valeur:
M. W. A. Vallott, 5e Rue Aane est autorisé à prendre des risques d'incendie pour cette compagnie.
T. F. WALKER,
20 fév—6m Secrétaire.

L'Expérience du Révérend
PÈRE WILDS.
Le Rév. Père Z. P. Wilds, missionaire très connu de la ville de New York, et frère de feu l'éminent Juge Wilds, de la Suprême Cour du Massachusetts, écrit ce qui suit:
"No 8, 54th St., New York, 16 Mai, 1882.
MESSRS. J. C. AYER & CO:
Je fus, l'hiver dernier, en proie à une humeur qui torturait mes membres de douloureuses intolérables; la nuit surtout mes souffrances étaient terribles, outre les démangeaisons, un feu intense me consumait, il m'était impossible de supporter la plus légère couverture. Je souffrais en même temps d'un violent catarrhe, et d'une toux catarrheuse. J'avais perdu l'appétit, et mon système était au plus bas. Connaissant la valeur de la SALSEPAREILLE D'AYER, soit par observation dans plusieurs cas de maladie, soit par l'usage que j'en avait fait moi même quelques années auparavant, je commençai à m'en servir, pour mettre, s'il était possible, un terme à mes horribles souffrances. Mon appétit commença à revenir presque à la première dose. Après un temps très-court la fièvre et les démangeaisons se calmèrent, et tout signe d'irritation de la peau disparut. Mon catarrhe et ma toux disparurent aussi, et ma santé s'améliorant graduellement est devenue excellente. Je me sens cent pour cent plus fort, et ce résultat je le dois à la SALSEPAREILLE, que je recommande en toute confiance comme la meilleure médecine pour purifier le sang. J'en prenais trois petites doses par jour, et avant que la deuxième flacon fût fini, ma santé était complètement rétablie. Je mets ces faits à votre disposition, vous devrez les publier dans l'intérêt de mes semblables.
A vous, avec respect, Z. P. WILDS."
Le cas cité ci-dessus est un entre m